

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 072-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.90

Déposée le: 07.03.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS) (porte-parole)
Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)
Herren-Brauen (Rosshäusern, PBD)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Michel (Schattenhalb, UDC)

Cosignataires: 32

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Prendre les devants pour remédier à la pénurie de médecins généralistes grâce à des mesures ciblées de recrutement et d'accompagnement

Le Conseil-exécutif est chargé de lancer, en collaboration avec l'Institut bernois de médecine de premier recours (BIHAM), un programme avec mentorat consacré à l'accompagnement systématique des étudiant-e-s en médecine, depuis la troisième année d'étude jusqu'à l'installation en cabinet comme médecin généraliste.

Développement :

A l'échelle suisse, il n'existe à ce jour aucun accompagnement systématique des étudiant-e-s en médecine générale jusqu'à l'ouverture d'un cabinet. Les médecins de premier recours, le canton, les autorités et enfin la population s'appuient sur des enquêtes ponctuelles portant sur les aspirations professionnelles de la génération des jeunes médecins. Cela est insuffisant pour lutter contre la pénurie de médecins de famille, en particulier dans les régions périphériques du canton

de Berne ; en moyenne, quinze ans séparent en effet le début des études et l'ouverture d'un cabinet. Une cohorte bernoise ayant bénéficié d'une valorisation de carrière et d'un mentorat et l'instauration rapide de contre-mesures auprès du BIHAM permettraient de réagir à temps et de répondre de façon personnalisée au besoin urgent de promotion de la relève.

La pénurie de généralistes que connaît le pays touche, dans le canton de Berne, particulièrement les régions rurales. Des campagnes nationales, cantonales et communales ont été lancées pour remédier à ce problème : la votation populaire « Oui aux soins médicaux de base » en 2014 qui a recueilli 88 pour cent des voix, les 100 millions de francs de la Confédération pour augmenter le nombre d'étudiant-e-s en médecine (100 places supplémentaires en médecine à l'Université de Berne), de même que le programme « assistantat en cabinet médical » du canton de Berne (hausse du nombre de stages d'assistantat en cabinet médical de 21 à 35), adopté à l'unanimité par le Grand Conseil du canton de Berne en 2017. Depuis, des enquêtes montrent que ces mesures portent leurs premiers fruits. En Suisse, 20 pour cent des étudiant-e-s sont certain-e-s de vouloir devenir médecin généraliste au terme de leur cursus, et 40 pour cent considèrent la médecine de famille comme une option intéressante. Durant la phase suivante, lors de la spécialisation (assistantat), le vif intérêt que suscite le nouveau « Curriculum bernois de médecine interne générale », développé en 2018, est la preuve que la médecine de famille constitue un objectif final attrayant. Enfin, une enquête récente montre que sur plus de 160 médecins qui ont terminé le programme cantonal d'assistantat en cabinet médical au cours des dix dernières années, plus de 80 pour cent se dirigent vers un cabinet de généraliste, dont – étonnamment – une petite moitié à l'endroit où s'est déroulé leur stage (en général à la campagne).

Toutefois, malgré ces signes positifs, la pénurie de médecins généralistes s'accroîtra encore au cours des prochaines années.

Le principal obstacle à l'introduction de mesures supplémentaires visant à renforcer la médecine de famille est l'absence de données qui indiquent à quel moment les médecins en devenir se détournent de leur objectif professionnel de généraliste et les raisons qui les motivent à prendre cette décision. De plus, on sait peu de choses sur les motivations des jeunes médecins à quitter leur activité en clinique (env. un médecin sur sept qui a obtenu son titre en Suisse) et les mesures susceptibles de les inciter à y retourner.

En d'autres termes, il manque la possibilité de répondre rapidement aux besoins des futurs généralistes, de les accompagner depuis les études jusqu'à l'ouverture d'un cabinet, de relever systématiquement les situations de réussite et les difficultés existantes (p. ex. santé des médecins, *burn-out* – ou épuisement professionnel –, conciliation entre vie privée et vie professionnelle) au fil du temps et de remédier aux problèmes.

L'accompagnement systématique des étudiant-e-s en médecine et le mentorat depuis la troisième année d'étude jusqu'à l'installation en cabinet permettent de reconnaître des indicateurs de réussite de carrière en médecine générale. Grâce à eux, il est ensuite possible de mettre en œuvre des mesures rapides destinées à la promotion adéquate de la relève chez les futurs médecins dans le canton de Berne. Ce projet contribuerait de manière essentielle à ce que plus d'étudiant-e-s en médecine trouvent leur voie dans la médecine générale et veuillent y rester.

Concrètement, cet objectif pourrait être atteint en mettant en œuvre les points suivants :

- développement et accompagnement d'une cohorte (depuis la troisième année d'étude jusqu'à la fin de la formation continue) avec questionnaire systématique chaque année (étude de cohorte) ;

- suivi régulier par un généraliste pour toutes les personnes intéressées par la médecine de famille (mentorat) ;
- relevé systématique des difficultés dans la promotion de la carrière et introduction de contre-mesures individuelles, rapidement et durablement efficaces ;
- mesures individuelles face à la pénurie de médecins généralistes dans les régions périphériques du canton de Berne.

Les coûts sont estimés à quelque 165 000 francs par année durant trois ans, jusqu'à la mise en œuvre complète du programme.

Les autres mesures considérées, comme la prolongation d'un mois du stage chez le généraliste durant les études, seraient sensiblement plus onéreuses (plus de dix fois plus selon les estimations). La présente proposition serait par conséquent plus économique et, à l'heure actuelle, la mesure la plus adéquate pour répondre efficacement à la pénurie de généralistes.

De plus, il importerait de renforcer encore l'ancrage de la médecine générale dans les études de médecine, ce qui devrait aussi se répercuter plus nettement dans la clé de répartition des cours.

Destinataire

- Grand Conseil